

## Procès-verbal du conseil municipal du 17 novembre 2022

### **Présents :**

Mmes Paula COURIOL, Christine DESSALCES, Jacqueline EYMARD NAVARRO, Catherine MENABE, Eveline REYMOND, Isabelle ROMEAS, et Josiane VARENNE

MM. François BRENAS, Didier COURIOL, Didier DUCROS, Bertrand FRAISSE, Daniel JOUBERT, Daniel PERRET et Philippe ROMEUF.

### **Absents excusés :**

Mmes Anne Dominique POINTET et Paule-Emilie TERRASSE  
M. Antoine RAHON

### **Absents :**

MM. Raymond PAYS et Christian PETIT

### **Pouvoirs :**

Mme Anne Dominique POINTET a donné pouvoir à M. Daniel PERRET  
M. Antoine RAHON a donné pouvoir à Mme Josiane VARENNE

**Secrétaire de séance** : Mme Jacqueline EYMARD NAVARRO

-----  
Les conseillers municipaux présents, formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18 h 30.

### **1 – Désignation du secrétaire de séance**

Madame Jacqueline EYMARD NAVARRO, à l'unanimité des membres présents ou représentés, est désignée secrétaire de séance.

### **2 – Approbation du procès-verbal du 22/09/2022**

Monsieur le maire rappelle les questions délibérées lors du précédent conseil du 22/09/2022 et les débats retranscrits dans le procès-verbal.

Madame Eveline REYMOND fait remarquer que l'on utilise souvent son ancien nom d'épouse ROMEUF, si on pouvait mettre uniquement son nom de jeune fille REYMOND. La correction sera faite.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **3 – Décision modificative n°02 du budget communal**

Monsieur le maire expose au conseil qu'une facture du syndicat départemental d'énergie d'environ 5 000 € doit être mandaté sur le compte 204182 or il ne reste que 2 000 € sur ce chapitre. Monsieur le Maire propose de rajouter 3 000 € et d'enlever la même somme sur l'opération 111 aménagement du bourg article 2031-frais d'études. Aucun commentaire sur cette question.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **4 – Autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2023**

Monsieur le Maire sollicite le conseil comme chaque année pour l'autoriser à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du budget 2023. Il présente le tableau des ouvertures de crédits par chapitre et par opération.

Aucun commentaire sur ce sujet.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **5 – Gestion des amortissements et immobilisations et fongibilité des crédits en M57**

Monsieur le Maire explique que suite à l'adoption de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le conseil doit délibérer sur la gestion des amortissements. Les amortissements devront être calculés au prorata temporis au lieu d'un amortissement linéaire. Monsieur le Maire explique également que le conseil peut autoriser le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des

dépenses réelles de chacune des sections. Cela évitera de passer des décisions modificatives pour des petites sommes.

Madame Christine DESSALCES demande ce que ça représente comme montant. Monsieur le maire répond que ça va dépendre du montant des dépenses réelles budgétées. Il rappelle également que la commune ne passe pas beaucoup de décisions modificatives (environ 2 par an) et souvent pour des petites sommes.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **6 – Marché de travaux lot 8 carrelage espace d'accueil du rocher**

Monsieur Didier DUCROS rappelle l'historique du dossier et présente l'offre de l'entreprise Faveyrial pour le lot 8 .

Madame Paula COURIOL demande quel était l'estimatif pour ce lot.

Monsieur Didier DUCROS répond 13 000 € environ, sur le Puy il n'y a pas beaucoup de carreleurs qui répondent aux marchés publics. Il présente les modifications apportées au cahier des charges initial sur la modification de la taille du carrelage de 120X120 en 60X60.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **7 – Demande de subventions travaux maison des associations**

Monsieur le Maire présente le projet avec les photos, plans et estimatifs détaillés de l'architecte.

Madame Isabelle ROMEAS demande quand le rideau métallique doit arriver.

Monsieur le maire répond vers fin novembre.

Madame Christine DESSALCES demande si on ne peut pas récupérer les eaux de pluie du bâtiment.

Monsieur le Maire répond que c'est compliqué, il faut refaire les réseaux d'eau et des fosses.

Monsieur Didier DUCROS rajoute qu'en plus il y a des points d'eau un peu partout dans le bâtiment.

Madame Eveline REYMOND demande si la surface du bâtiment est augmentée par les travaux.

Monsieur le Maire répond qu'avec l'extension, la surface est un peu augmentée mais ce sera surtout pour du stockage. Il rappelle que le but de ces travaux est de donner aux associations d'Aiguilhe un lieu convivial, fonctionnel et sécurisé. Il espère que ce projet permettra d'attirer de nouveaux bénévoles dans le monde associatif .

Monsieur Daniel PERRET rajoute qu'il ne faudra pas oublier les panneaux signalétiques pour chaque salle.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **8 – Augmentation de capital social de la SEM Cap Tourisme 43**

Monsieur le Maire explique pourquoi la SEM a besoin de voir son capital social augmenté.

Il expose également les chiffres pour la fréquentation du Rocher. Aucun commentaire sur ce sujet.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **9 – Recrutement et rémunération des agents recenseurs**

Madame Josiane VARENNE présente la rémunération qui pourrait être proposée pour les agents recenseurs. Il faut être attractif pour arriver à recruter.

Monsieur Didier COURIOL demande à quoi sert le recensement.

Monsieur le Maire répond que le recensement est nécessaire pour des statistiques sur la population mais explique également que les dotations de l'Etat comme la DGF sont calculées sur la population d'une commune.

Madame Catherine MENABE demande comment on procède au recensement par internet.

Madame Josiane VARENNE lui explique.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Départ de Monsieur Didier COURIOL.

#### **10 – Dérogation au repos dominical**

Madame Josiane VARENNE présente les dimanches concernés.

Aucun commentaire sur ce sujet.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **11 – Rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay**

Le conseil a pris acte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, du rapport d'activité 2021 de la CAPEV.

JEN

## **12 – Rapport d'activités 2021 de la Société Publique Locale du Velay**

Monsieur le Maire présente le rapport.

Monsieur Didier DUCROS demande combien d'actions détient la CAPEV.

Monsieur le Maire répond qu'elle a 573 actions à 170 €.

Le conseil a pris acte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, du rapport d'activité 2021 de la SPL du Velay.

### **Questions diverses**

Madame Josiane VARENNE parle du repas des aînés et des colis à distribuer. Les conseillers devront venir chercher les colis à distribuer le 16/12/2022 en mairie.

Monsieur Daniel PERRET présente le programme du Téléthon les 3 et 4/12/2022 qui est organisé cette année sur la commune d'Aiguilhe.

La séance est levée à 21h05.

J. Varenne - Navenne  


